

Bulletin municipal de Saint-Sorlin de Morestel Avril 2021

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Pour les collectivités territoriales, l'arrivée du printemps rime avec l'élaboration du budget de l'année à venir. Il s'agit d'un acte juridique qui permettra à nos projets les plus chers de fleurir. Notre budget a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 22 mars 2021. Nous vous le présentons ci-dessous, en souhaitant que nos choix sauront répondre à vos attentes.

Un compte-rendu plus détaillé de ce Conseil Municipal est affiché sous le préau de la mairie.

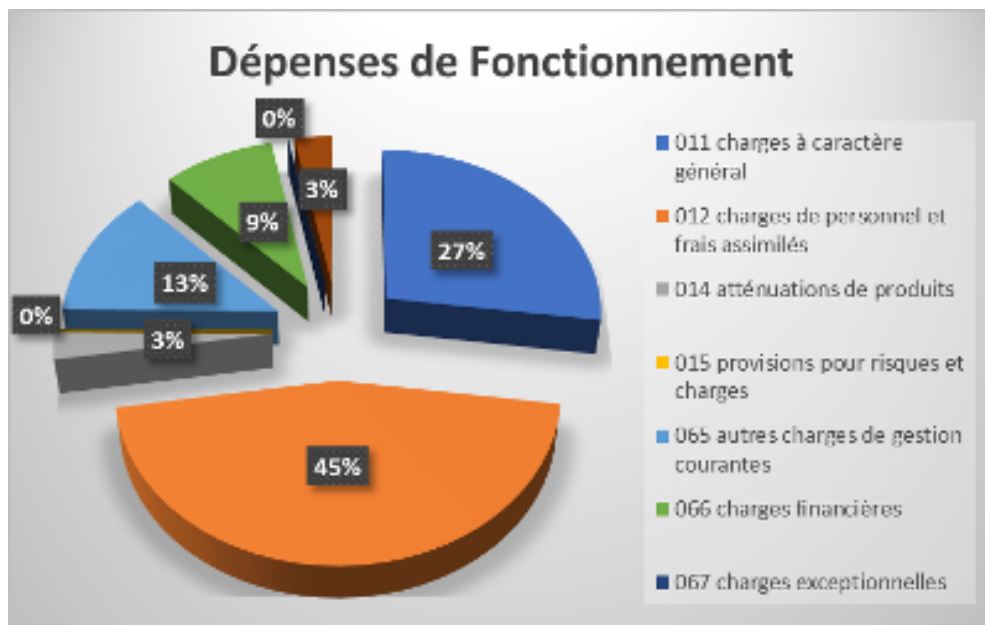
Une dernière information importante : Dans le cadre des économies d'énergie et du passage à l'heure d'été, il a été décidé lors du dernier Conseil Municipal, que tous les Saint-Sorlinois devront avancer leurs pendules de 2 heures 30, et ce, dès le 1er avril 2021.

Nicole Genin



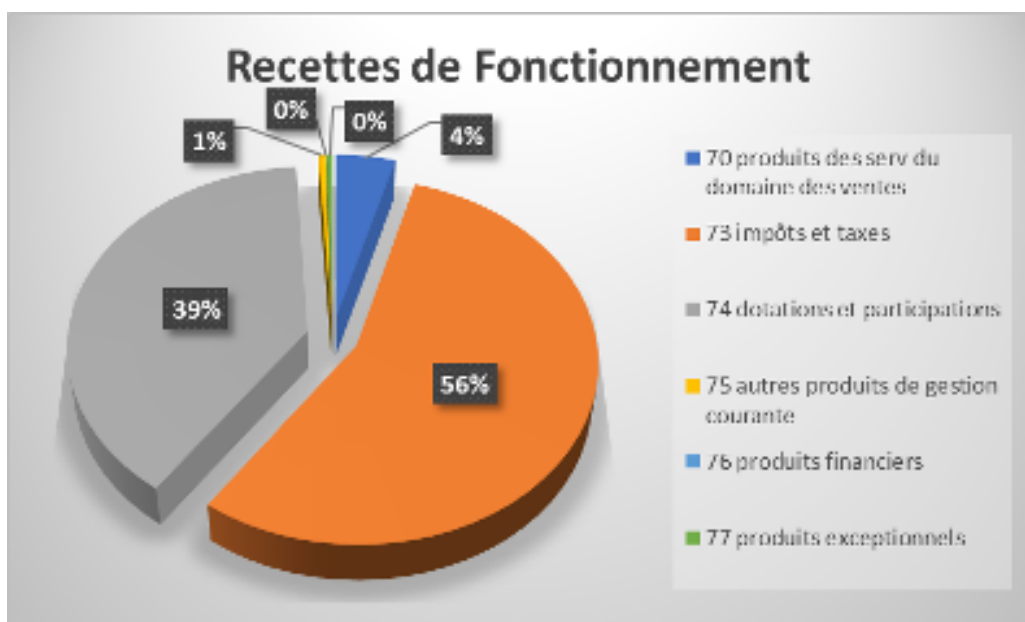
Dépenses de Fonctionnement

chap Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
011 charges à caractère général	81 950,00 €	79 746,22 €
012 charges de personnel et frais assimilés	153 000,00 €	133 224,64 €
014 atténuations de produits	8 300,00 €	7 693,27 €
015 provisions pour risques et charges	- €	- €
065 autres charges de gestion courantes	43 300,00 €	37 254,42 €
total des dépenses de gestion courante	286 550,00 €	257 918,55 €
066 charges financières	26 650,00 €	26 621,76 €
067 charges exceptionnelles	- €	212,68 €
068 dotations aux provisions	8 900,00 €	8 899,00 €
022 dépenses imprévues	20 000,00 €	- €
total des dépenses réelles de fonctionnement	342 100,00 €	293 651,99 €
023 virement à la section investissement	- €	- €
042 opé d'ordre de transferts entre section	- €	- €
043 opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct.	- €	- €
total des dépenses d'ordre de fonctionnement	- €	- €
total	342 100,00 €	293 651,99 €



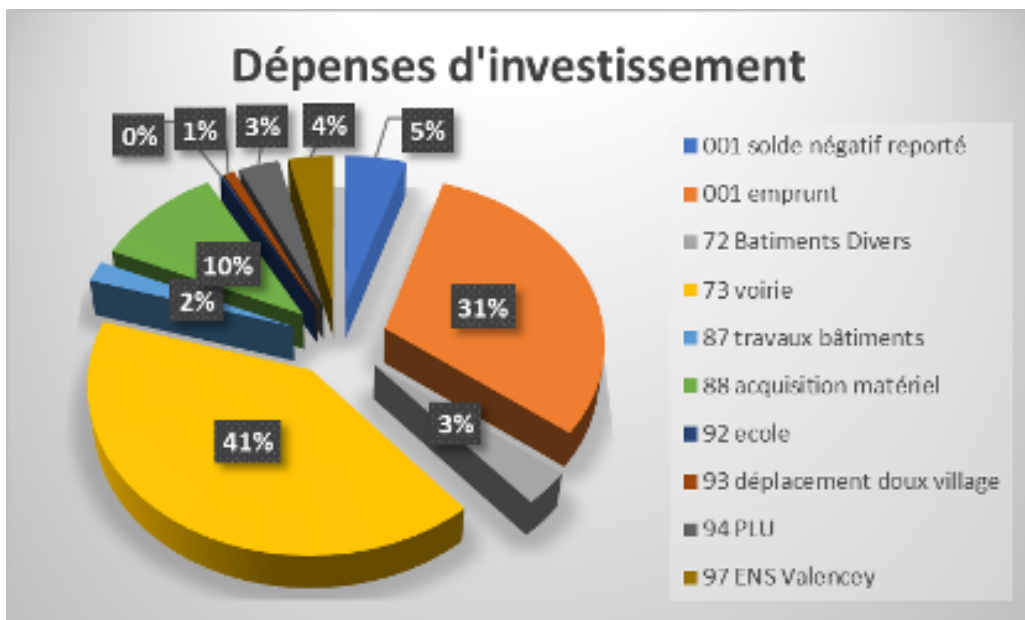
Recettes de Fonctionnement

chap Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
13 qtténuation des charges		
70 produits des serv du domaine des ventes	500,00	16 779,34
73 impôts et taxes	213 800,00	213 005,86
74 dotations et participations	159 500,00	150 277,36
75 autres produits de gestion courante	2 300,00	2 057,16
total des recettes de gestion courante	376 100,00	382 119,72
76 produits financiers	0,00	2,18
77 produits exceptionnels	0,00	1 672,52
78 reprise sur provision		
total des recettes réelles de fonctionnement	376 100,00	383 794,42
002 opé d'ordre de transferts entre section	165 966,31	0,00
042 opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct.	0,00	0,00
total des recettes d'ordre de fonctionnement	165 966,31	0,00
total	542 066,31	383 794,42



Dépenses d'Investissement

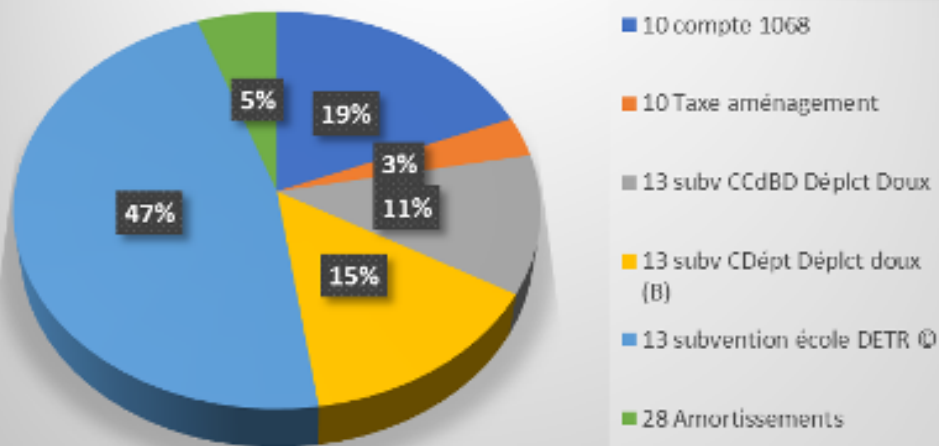
Prog	Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
001	solde négatif reporté	4 646,58 €	4 042,46 €
	emprunt	29 232,56 €	25 190,10 €
72	Batiments Divers	200 000,00 €	2 757,60 €
73	voirie	120 000,00 €	33 776,61 €
86	cimetière, columbarium	- €	- €
87	travaux bâtiments	5 000,00 €	1 649,16 €
88	acquisition matériel	15 000,00 €	8 533,76 €
89	acquisition terrain	6 000,00 €	- €
92	ecole	- €	178,68 €
93	déplacement doux village	50 000,00 €	715,41 €
94	PLU	3 000,00 €	2 692,98 €
95	lavoir	- €	- €
96	accessibilité	- €	- €
97	ENS Valencey	77 100,00 €	3 000,00 €
020	dépenses imprévues	22 888,49 €	- €
	total	532 867,63 €	82 536,76 €



Recettes d'investissement

chap Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
10 compte 1068	31 077,32 €	31 077,32 €
10 FCTVA	84 700,00 €	- €
10 Taxe aménagement	4 000,00 €	5 367,98 €
13 subv CCdBD Déplct Doux	18 750,00 €	18 749,02 €
13 subv CDépt Déplct doux (B)	21 000,00 €	23 808,00 €
13 subvention école DETR ©	77 000,00 €	77 753,90 €
13 ENS valencey	72 474,00 €	- €
13 subv région Esp Public Polyvalent	15 000,00 €	- €
28 Amortissements	8 900,00 €	8 899,00 €
21 virement de la section de fonctionnement	199 966,31 €	- €
001 solde d'exécution investt ex précédent	- €	- €
total	532 867,63 €	165 655,22 €

Recettes d'investissement



Résultats Budget 2020

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	293 651,99 €	82 536,76 €
Recettes	383 794,42 €	165 655,22 €
Résultat	90142,43 €	83 118,46 €

Affectation du résultat

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2020	90.142,43 €	83 118,46 €
Résultats antérieurs	165 966.31 €	- 4 646.58 €
Résultat	256 108.71 €	78 471.88 €

Budget Primitif 2021

Le budget primitif 2021 du budget principal tient compte en dépenses et en recettes :

- Des années antérieures
- Du résultat définitif 2020
- Des charges prévisionnelles pour 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	650 958,74 €	520 262,70 €
Recettes	650 958,74 €	520 262,70 €

Comme nous nous y sommes engagés, il n'y aura pas d'augmentation des taxes de la part de la commune.

À partir de cette année 2021, nous allons entreprendre des travaux importants :

- Réfection du clocher de notre église.
- Travaux de réaménagement sur l'ensemble du bâtiment de la mairie : réfection de la dalle de la salle de réception, assainissement des fondations, chauffage, bureau accueil du public.. avec assistance d'un maître d'œuvre.
- Renouvellement de l'informatique et de la téléphonie de la Mairie,.
- Nombreux travaux de voirie qui ont déjà commencé en 2020 et se poursuivront cette année. A noter qu'une partie de ces travaux seront pris sur le budget de fonctionnement.
- Travaux de sécurité routière.

- Travaux d'isolation de l'ancienne école.
- Renforcement de la sécurité de l'école aux normes « Vigipirate », ainsi qu'un investissement sur le plan informatique, ces dossiers entrant dans le cadre de subventions importantes garanties ;
- Poursuite de notre programme ENS Valencey ainsi que de la réouverture de nombreux sentiers propices à la promenade.
- Au cimetière, achat prévu d'un columbarium ;
- Travaux sur les déplacements doux sur notre commune.
- Aménagement des terrains de loisirs : route de Vasselín et « Terrain Orcel »

Au-delà de ces projets, nos commissions travaillent également sur le bien-vivre dans notre commune.

VIE DU VILLAGE

Quelle belle réussite que ce nettoyage de printemps qui a rendu à notre village sa beauté naturelle. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à tous ceux qui ont ce réflexe lors de leurs promenades !

Rendez-vous à l'automne prochain pour la prochaine édition !

LA PLACE DES ASSOCIATIONS

L'Association du Comice 2018

L'association va être dissoute selon le règlement prévu dans les statuts. Les fonds ont été versés à Saint Sorlin En Fête, à charge de cette association d'œuvrer pour le bien de tous.

Pour le plus grand plaisir de tous, des animations novatrices pour le village sont prévues. Les organisateurs sauront s'adapter aux conditions sanitaires en vigueur.

Le bureau s'est réuni récemment pour finaliser son projet d'organiser un marché de producteurs.

Si toutes les conditions sont réunies, il aura lieu le samedi 22 mai 2021. Plus de détails seront donnés dans le prochain Sorl'Info.

ECHO DES COMMISSIONS

Commission jeunesse

La Commission Jeunesse est heureuse de vous présenter son 1^{er} évènement phare :



Saint-Sorlin en roues libres



Un dimanche après-midi en famille (la date n'est pas encore fixée : juin ou septembre), s'articulant autour d'un parcours sécurisé dans le village pour les rollers, trottinettes, skates, et autres modes de déplacement doux. Un évènement festif supporté par Saint-Sorlin en Fête et l'Office du tourisme de Morestel, avec musique, bonne humeur et partage. Nous vous en reparlerons bien-sûr.

Mais pour l'heure, pour que ceci soit possible, nous avons besoin de vous et de votre envie de préparer ensemble cet évènement. Il y a beaucoup à faire : parcours, publicité, réservation, accueil, sonorisation, organisation, sécurité... Bref, de quoi passer de bons moments de préparation. Toutes les bonnes volontés et tous les âges sont les bienvenus.

Alors, rejoignez-nous, avec ou sans roulettes, en proposant votre aide, ou juste pour en savoir davantage, via la messagerie de la commission jeunesse : saintsorlinjeunesse@orange.fr ou via la mairie.

À très vite pour une première rencontre de préparation...

Pierre-Yves Durand

- Les sentiers de Saint-Sorlin de Morestel / Mode d'emploi :

Ils sont désormais répertoriés par l'Office du Tourisme de Morestel et seront bientôt proposés dans leur brochure. Saint-Sorlin de Morestel sera mentionné sur la carte du tourisme en Isère, pour ses chemins et son ENS.

Pour nos sentiers, nous avons pris la décision de leur affecter à chacun une couleur, laquelle apparaîtra sur les pieds des panneaux indiquant leur entrée et leur sortie, ainsi que sur des jalons de balisage qui seront implantés le long de ceux-ci.

Sur les panneaux apparaîtront la longueur et le dénivelé de chacun.

Sur la place du village, un plan de ces itinéraires sera affiché.

Nous avons aussi travaillé à créer une randonnée plus longue : « La Boucle des lavoirs » permettant de découvrir ou redécouvrir les 5 lavoirs de notre commune : Brassard, La Planche, l'Abreuvoir, La Combe, et même s'il n'est pas exactement sur la commune de St Sorlin, Grand Vent.

Une signalétique propre à cette boucle sera aussi implantée. A titre indicatif, cette boucle ferait environ 7 Km pour un dénivelé de 160 mètres.

Nous espérons, par la mise à disposition de ces sentiers, attirer les randonneurs et les adeptes du VTT.

Bien évidemment, ces sentiers restent interdits à toute circulation motorisée, moto ou quad. Et malheureusement la physionomie du terrain empêche aussi l'accès aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Bonnes balades !



- Lancement chantier jeune / création de panneaux pour nos sentiers

Ces deux commissions unissent leurs forces et leurs idées pour poursuivre ensemble le projet de remise en état des sentiers de la commune.

Il faut à présent procéder à leur identification et signalisation. Ce sera donc l'objet d'une rencontre avec les jeunes (enfants, ados, étudiants), volontaires, le samedi matin 29 mai, afin de créer panneaux et jalons pour les sentiers du village.



Une bonne occasion de se découvrir, se rencontrer, de vivre un moment convivial, créatif... et de construire ensemble une utilité pérenne pour le village et même au-delà, puisque ces panneaux et sentiers entreront dans le guide de l'Office du tourisme de Morestel (Saint-Sorlin de Morestel apparaîtra comme site de randonnées sur la carte touristique de l'Isère) !

De plus amples informations et détails seront donnés ultérieurement. Mais n'hésitez pas dès à présent à répondre à cet appel en vous inscrivant via l'adresse électronique de la commission jeunesse : saintsorlinjeunesse@orange.fr

Un grand merci d'avance.

Au plaisir de vous retrouver le matin du samedi 29 mai !

VIVRE ENSEMBLE

Projet d'un centre d'accompagnement pour les auteurs de violences conjugales en Nord-Isère, afin de lutter contre les récidives.

Porté par la députée Caroline Abadie en partenariat avec les associations France victimes, et Laurie Lemaire, directrice de RIVHAJ Vienne (une association d'insertion par le logement), et les tribunaux judiciaires de Vienne et Bourgoin-Jallieu, ce projet a obtenu le financement de l'Etat.

Reste à présent à le compléter en mobilisant notamment les collectivités.

"Avec ce centre, nous changeons de prisme : ce n'est plus la victime de violences qui doit quitter son domicile avec ses enfants mais l'auteur des violences qui est évincé du domicile conjugal et pris en charge. Il bénéficiera d'un hébergement collectif et d'un accompagnement socio-éducatif. L'objectif étant de lutter contre la récidive", souligne Laurie Lemaire.

Fonctionnement du centre :

La recherche d'une maison proche de toutes commodités et située en Nord-Isère devrait aboutir dans les prochaines semaines. Elle devrait accueillir huit auteurs de violences conjugales qui devront se soumettre à un parcours bien précis : un module de travail en groupe (trois fois par semaine sur quatre semaines), un suivi personnalisé par un binôme éducateur et psychologue, ainsi qu'un accompagnement vers l'insertion (recherche éventuelle d'emploi et démarches administratives). L'hébergement collectif dure trois mois et le suivi est assuré durant un an au moins. L'auteur participe financièrement à son hébergement.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à cette initiative pour apporter sa contribution financière à hauteur de 250 euros (révisable annuellement).

VACCINATION COVID Communiqué de presse – Vaccination Balcons du Dauphiné

- Vous avez de 18 à 49 ans inclus et une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19*
- Vous avez de 50 à 54 ans inclus et une pathologie de forme grave de Covid-19*
- Vous avez de 50 à 54 ans inclus et une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19**
- Vous avez de 55 à 69 ans inclus et une pathologie de forme grave de Covid-19*
- Vous avez de 55 à 69 ans inclus et une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19**
- Vous avez plus 70 ans révolus ou plus de 70 ans
- Vous êtes professionnel de santé, d'un établissement de santé, d'un établissement médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables, salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables, sapeur-pompier,



Vous pouvez bénéficier d'une inscription sur liste d'attente du centre de vaccination territorial de la Maison de Santé pluridisciplinaire de Montalieu-Vercieu (vaccin Pfizer uniquement à ce jour). Pour ce faire, il est nécessaire de se faire connaître et de se faire inscrire auprès de la mairie. Les listes seront ensuite centralisées auprès de la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné qui fera le lien avec le centre de vaccination. La coordination dudit centre reprendra contact avec les personnes inscrites pour leur indiquer le créneau horaire alloué pour la vaccination.

La prise en charge du transport est possible via des bons de transports établis par les médecins traitants.

* LES FORMES GRAVES DE COVID 19	** LES PATHOLOGIES A TRES HAUT RISQUE DE COVID-19
<ul style="list-style-type: none"> -l'obésité (IMC supérieur à 30), particulièrement chez les plus jeunes ; -la BPCO et l'insuffisance respiratoire ; -l'hypertension artérielle compliquée ; -l'insuffisance cardiaque ; -le diabète (de type 1 et de type 2) ; -l'insuffisance rénale chronique ; -les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans ; -le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ; -les maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ; -les troubles psychiatriques ; -la démence ; -les personnes présentant un antécédent d'accident vasculaire cérébral. 	<ul style="list-style-type: none"> -Atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie -atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ; -transplantés d'organes solides ; -transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ; -atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ; -atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection -atteints de trisomie 21.

**Pour les habitants que la montée d'escaliers de la mairie rebute,
il suffit d'appeler le secrétariat avant de vous déplacer.**

**Vous serez accueillis avec plaisir
au bureau du rez-de-chaussée de la mairie.**

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h